



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E177874

VALABLE JUSQU'AU

15/06/2027

ÉDITÉ LE

18/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/05/2015

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 04/04/2025  
252 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 811524198

Siret : 811 524 198 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2138196

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 31521524B

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 31521524B

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : CLIMERSON

12 RUE DE L'INDUSTRIE  
ZAC DU PRE DE LA NOUE  
77230 LONGPERRIER

Téléphone : 01 48 65 15 15

Portable : 06 45 27 09 34

Site Internet : <http://www.climerson.com>

E-mail : [s.cauchois@climerson.com](mailto:s.cauchois@climerson.com)

Responsabilité légale :  
FERREIRA DAVID GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	12/05/2026
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	29/04/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	12/05/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/05/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	16/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/06/2021
o Ventilation mécanique	16/05/2023

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.